

LA VILLE DE SAUMUR RECRUTE
pour sa Direction de l'Aménagement et du Patrimoine

Un Responsable du Service Aménagement des Espaces Publics (H/F)
à temps complet

Poste à pourvoir dès que possible

Cadre d'emploi des Ingénieurs Territoriaux
A défaut, CDD 3 ans renouvelable – Article de recrutement L.332-8

Au sein de la Direction de l'Aménagement et du Patrimoine, et sous la responsabilité de la Directrice, le/la responsable du service Aménagement des Espaces Publics planifie et organise l'activité d'un service de 11 agents chargés de mener les études et travaux d'aménagement de l'espace public.

Présentation du poste :

Le/la responsable du service propose et met en œuvre techniquement, administrativement et financièrement, les programmes votés, dans le respect des délais et des enveloppes allouées.

Il/elle coordonne l'activité du service dans la réalisation des projets, conduits en maîtrise d'œuvre interne, maîtrise d'œuvre externe ou dans le cadre de suivi de concessions d'aménagement (ZAC..).

A ce titre, le/la responsable du service encadre la réalisation des études et diagnostics préalables, la rédaction des programmes, l'organisation et le contrôle de l'intervention des maîtres d'œuvre externes, le pilotage des procédures de marchés publics, le suivi et la validation des études, ainsi que le suivi des travaux jusqu'au parfait achèvement. Il/elle participe à l'organisation et l'animation de la concertation, des comités techniques et comités de pilotage.

Réfèrent technique en matière d'éclairage public, le/la responsable de service assure le suivi du contrat de gestion (marché global de performance) : il/elle assure les relations avec le prestataire et suit son activité (suivi des délais d'intervention et des pénalités ; suivi des opérations de maintenance préventive et curative ainsi que des travaux d'investissement ; contrôle de l'atteinte des objectifs de performance énergétique ; suivi administratif et comptable du marché).

Interlocuteur privilégié des habitants dans le domaine de la voirie, il/elle apporte des réponses circonstanciées à leurs sollicitations. Il/elle supervise les avis émis par le service dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme, organise et anime les réunions de coordinations concessionnaires, propose une programmation chiffrée des travaux de réfection de la voirie communale dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement, en concertation avec les équipes du centre technique chargées de l'entretien.

Le/la responsable du service supervise l'activité du chargé de mission « Sécurité Civile ». Dans le cadre de la politique communale de gestions des risques, il/elle participe à la mise en œuvre des procédures (PCS, DICRIM) et travaux concourant aux domaines de la sécurité civile (inondations, cavités, mouvement de terrain). Il/elle participe à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de continuité, en lien avec la Communauté d'Agglomération, compétente en matière de GEMAPI.

Missions principales :

- Animer et encadrer l'équipe du service (11 agents) intervenant dans les domaines du développement et de l'aménagement urbain, de la voirie, du paysage, de l'éclairage public et de la sécurité civile : gestion du plan de charge, coordination, suivi des objectifs en termes de délais et de cadrage budgétaire ;
- Préparer les budgets d'investissement et de fonctionnement liés à l'activité du service et à la programmation pluriannuelle des opérations ;

- Conseiller et assister les élus dans leurs prises de décision ;
- Préparer les instances ;
- Assurer la relation avec les partenaires extérieurs (concessionnaires, financeurs, institutionnels...) ;
- Assurer la veille réglementaire.

En lien avec la Directrice, il/elle participe à la mise en œuvre de la stratégie de développement de la Ville. Il/elle a pour mission de :

- Suivre les études pré-opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre des projets urbains ; analyser les documents d'urbanisme et autre schéma de planification ; piloter des études de faisabilité et d'opportunité, en lien avec les différents interlocuteurs ; rédiger les cahiers de prescriptions urbaines ;
- Accompagner l'évolution des documents d'urbanisme réglementaire (SCOT, PLUi, SPR, PPRi...)
- Apporter son expertise/concours au montage des opérations privées d'aménagement ; analyse de l'opportunité, de l'emplacement, de l'intégration du projet dans la politique de développement et d'aménagement de la Ville, accompagnement dans la mise en œuvre (étude de rétrocession de voirie, espaces verts, éclairage etc...)

Compétences exigées pour le poste :

- Formation de niveau Master 2 en aménagement et/ou urbanisme
- Connaissance en VRD et conduite d'opérations exigées
- Maîtrise des règles de la commande publique
- Maîtrise des différentes réglementations
- Maîtrise des outils bureautiques et des logiciels métier (AutoCAD/ZWcad/Liaweb/Project/CIRIL...)
- Capacité à manager une équipe
- Autonomie et esprit d'initiative
- Qualité pédagogique et relationnelle
- Rigueur, disponibilité et réactivité
- AIPR
- Permis B obligatoire

Rémunération brute si recrutement d'un agent titulaire :

- Traitement de base
- RIFSEEP 535€ brut mensuel
- Prime versée en juin et novembre de 348,36€, soit 696,72€/an
- Titres restaurants
- Groupement d'actions sociales (si adhésion individuelle)

Rémunération brute si recrutement d'un agent contractuel :

- Rémunération selon grille indiciaire du grade d'Ingénieur ou d'Ingénieur Principal
- RIFSEEP 535€ brut mensuel
- Prime versée en juin et novembre de 348,36€, soit 696,72€/an après une carence de 6 mois de présence
- Titres restaurants
- Groupement d'actions sociales (si adhésion individuelle)

Date limite des candidatures : 11/12/2022

-

Entretiens de recrutement : semaine 50

**Pour postuler, rendez-vous sur le site www.ville-saumur.fr
dans la rubrique : Démarches – Offres d'emplois
Envoyez votre candidature à l'attention de Monsieur le Maire (en format PDF si possible)
en indiquant la référence - «Responsable SAEP » dans le message**